

**GENERALITES**

Le client faisant appel aux services de la société **Babatunde Banjoko**, représenté par Monsieur **Babatunde Banjoko**, reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes, ainsi que les mises en garde énoncées dans l'article 6 concernant les lois de la propriété intellectuelle. Pour ce faire le client apposera lors de la commande sa signature au dos du présent document, le devis. **Le client** peut consulter simplement, librement et à tout moment ces conditions générales de ventes en cliquant sur le lien « **Conditions Générales de Vente** » dans le menu sur le site « **www.babatundebanjoko.com** ». Ainsi, toute commande de prestation de service graphique passée par un client impliquera l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales de ventes présentées ci-après.

**TARIFS ET PRESTATIONS**

Les tarifs de **Babatunde Banjoko** sont exprimés en euros, TVA non applicable, Article 293 B du Code Général des Impôts. Les prix stipulés sur le devis sont valables un mois à partir de la date d'émission de celui-ci. Ceux-ci restent fermes et non révisables si la commande intervient durant ce délai. Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis, de manière corollaire toutes prestations non-énoncées ne sont pas comprises et feront l'objet d'un devis gratuit complémentaire. Les tarifs énoncés correspondent à une prestation vu avec le client. Toute refonte complet du projet fera l'objet d'une nouvelle recherche, soit d'une nouvelle demande et ne pourra pas pris en compte comme de simples corrections.

**BON DE COMMANDE ET DÉBUT DES TRAVAUX**

Le devis et les CGV (conditions générales de vente) signés par le client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ces derniers et font office de bon de commande. Celui-ci doit s'accompagner du paiement de 50% du prix global des prestations à fournir. Aucun travail ne débutera sans ces deux conditions remplies (devis et CGV signés, 50% du montant global payé). Il appartient **au Client** de transmettre tous documents nécessaires tels que textes, photos, logo... concernant la réalisation de son projet de communication visuel. Toute annulation de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération. Les acomptes versés ne seront en aucun cas restitués, ils constituent réparation pour les propositions réalisées.

**FACTURE ET RÈGLEMENT**

Sauf délai de paiement supplémentaire clairement accordé, le règlement de la facture est due à la signature du Bon A Tirer /validation. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de **Babatunde Banjoko**. Les factures sont payables comme suit : **50%** d'acompte par chèque à la commande, signature du devis, le solde à la signature du **Bon A Tirer/Validation Commande**. En cas de retard, des pénalités seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à la loi. Ces pénalités s'élèvent à **20%** du montant total de la facture par jour de retard. En cas de non-paiement **le client** prendra en charge tous les frais de recouvrement. En cas de non paiement du client ou du non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, **Babatunde Banjoko** se réserve le droit de suspendre l'exécution des travaux d'infographie en cours ou de les annuler.

**FRAIS ANNEXES**

Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations du Prestataire et ne relevant pas de ses offres ne sont pas compris dans les prix indiqués. Il s'agit par exemple des polices typographiques, des photographies ou illustrations issues de banques d'images.

Il en va de même pour les frais d'impression et/ou d'hébergement internet. Le règlement de ceux-ci se feront par le Client directement auprès du fournisseur et prestataire extérieur.

Le contenu textuel permettant la réalisation du produit devra être fourni par le Client.

Les déplacements nécessaires à la bonne réalisation du contrat pourront également être facturés au Client.

**BON A TIRER**

Conformément aux usages professionnels et aux conditions générales de vente des Industries Graphiques, le Bon A Tirer (B.A.T.) signé dégage entièrement notre responsabilité. Après acceptation de ce B.A.T., il ne sera consenti aucune remise ou déduction en cas d'erreur ou d'omission. Tout remaniement, modification ou changement apporté au projet de départ sera facturé au titre de correction en fonction du temps que nécessite son exécution. Le B.A.T. valide le placement (contenu du document) en aucun cas l'exactitude de la chromie (couleurs non contractuelles). La fabrication ne sera lancé qu'à la signature de ce B.A.T. et à réception complet des frais d'honoraire.

**DROITS SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS**

Il est ici rappelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'œuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible. Ces droits peuvent notamment comprendre le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de modification, le droit d'exploitation. Il est enfin rappelé que selon le même Code français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

**PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX RÉALISÉS**

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de **Babatunde Banjoko** représentant de la société **Babatunde Banjoko** tant que les factures émises par elle ne sont pas payées en totalité par **la société cliente**, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, **la société cliente** deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par **Babatunde Banjoko** dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété de **Babatunde Banjoko**. Seul le produit fini sera adressé au client. A défaut d'une telle mention et si le client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent document devra être demandé.

**DROIT DE PUBLICITÉ**

Sauf mention contraire explicite du client notifiée par courrier avec accusé de réception, **Babatunde Banjoko** se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour **le client** sur ses documents de communication externe, de publicité et lors de ses démarchages de prospection commerciale. **Le client** se doit de fournir si le support le permet plusieurs exemplaires de la réalisation finalisée.

**DÉLAIS DE LIVRAISON**

La collaboration **du client** est nécessaire à la prestation de **Babatunde Banjoko** ou convenue à l'avance, en cas d'attente, le délai sera prolongé d'autant de temps que **le client** n'aura pas répondu à cet engagement. Dans le cas d'un retard occasionné par des modifications de la part **du client** ou des problèmes liés à des produits tiers (logiciels, informatique...) le délai ou la date de livraison se verront repoussés en conséquence. **Babatunde Banjoko** ne peut être tenue responsable du non respect des délais dans tous les cas de force majeure tels que grèves totales ou partielles, difficultés d'approvisionnement, pannes informatiques et autres circonstances inévitables...

**RÉCLAMATIONS**

Les réclamations se limiteront à des corrections et améliorations à apporter aux documents. En aucun cas il ne pourra s'agir d'une refonte totale de la ligne graphique des documents si les erreurs constatées sont sans importance et n'affectent donc pas de manière conséquente le document. Les modifications demandées par **le client** après la signature du Bon A Tirer feront l'objet d'une nouvelle facturation. Les demandes de dédommagement de la part **du client** sont exclues à moins que **Babatunde Banjoko** ne soit responsable par intention ou négligence grave.

**RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de **Babatunde Banjoko** se limite aux dommages contractuels et prévisibles. Ceux-ci sont limités à hauteur de la valeur du contrat. **Babatunde Banjoko** ne peut être tenue responsable des erreurs dues à des informations incorrectes, incomplètes ou non remises à temps par **le client** et décline toute responsabilité quant aux dommages ou pertes pouvant survenir durant le transfert des données vers **le client**.

**LOI APPLICABLE**

Les conditions générales de vente ci-dessus sont régies par le droit français. Tout litige ou contestation concernant ces conditions générales de ventes sera soumis aux tribunaux auxquels il est fait attribution expresse de juridiction.